Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

REP001 · CONTEXTE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS (NATIVITÉ) ET SON ENFANCE

La date de la crucifixion

Un lecteur nous a interpellés au sujet de la date de la mort du Messie Jésus…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
28 min	28	9	16/05/2026

MISE À JOUR
17/05/2026

SOURCE
https://schilo.org/rep001-la-date-de-la-crucifixion/

EXPORTÉE LE
04/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Pour plus d'informations 2
Introduction 3
I. Notre argumentation 3
II. L'argumentation d'Alain 4
III. Petite précision sur le Sefer Moëd, traité Yoma 39b 4
IV. Analyse de la thèse d'Alain 5
V. Rétablissement des données historiques et astronomiques 5
L'impossibilité astronomique du mercredi 5 avril 30 5
La fiabilité du témoignage talmudique
Les synchronismes évangéliques favorisent l'an 33 6
VI. Précisions supplémentaires en faveur du 1er avril 33 6
Le gouvernorat de Ponce Pilate 6
La carrière de Caïphe 6
La durée du ministère de Jean-Baptiste 7
Les synchronismes lucaniens 7
Les données astronomiques concernant le 14 Nisan 7
Conclusion 8
Lexique 9

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter :

- CHR001 : Le prophète Daniel
- CHR002 : L'explication des 70 semaines de Daniel
- ANN006 : La date exacte du décret
- ANN005 : Calcul des dates concernant la vie du Messie Jésus
- ANN064 : Les lendemains notés par Jean
- ANN004 : La date de la naissance de Jésus
- ANN011 : La mort du roi Hérode le Grand
- ANN045 : Le débat sur la date de la mort de Jésus

Introduction

Cette réponse s’appuie sur l’ensemble de notre série consacrée à la chronologie de la vie du Messie Jésus, établie notamment à partir de la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel (Daniel 9.24-27).
La démonstration complète de notre thèse concernant la date de la mort du Messie y est développée de manière détaillée, à travers huit études complémentaires intégrant les données bibliques, historiques et calendaires.
Afin d’éviter de longues répétitions, cette argumentation ne sera donc pas reprise intégralement dans la présente réponse.

Un lecteur nous a interpellés au sujet de la date de la mort du Messie Jésus. Dans l'étude ANN045 (*Débat sur la date de la mort de Jésus*), nous avions établi que deux dates demeuraient envisageables pour la crucifixion : le 7 avril 30 et le 1er avril 33.

En nous appuyant sur l'accomplissement de la prophétie des soixante-dix semaines (Daniel 9.24-27), nous avons conclu que l'année 33, et plus précisément le début du mois d'avril, correspondait le mieux aux données scripturaires. La catégorie *Chronologie*, accessible depuis la page d'accueil du site, expose notre thèse de manière détaillée et présente également les propositions divergentes.

Alain, de son côté, défend la thèse d'une crucifixion en avril 30. Il soulève deux points de désaccord : le premier, porte sur l'année, le second sur le jour précis. Il propose ainsi la date du mercredi 5 avril 30 et avance une argumentation que nous allons examiner et confronter à notre propre analyse. Certains de ses arguments nous avaient échappé ; nous entreprendrons donc des recherches complémentaires sur ces éléments nouveaux.

I. Notre argumentation

La catégorie *Chronologie* regroupe neuf études complémentaires qui exposent le fruit de nos investigations. Nous n'avons pas adopté la thèse d'un autre chercheur, mais avons mené nos propres recherches dans la littérature spécialisée et sur Internet avant de parvenir à nos conclusions. Nous ne saurions reprendre ici l'intégralité de ces démonstrations, dont l'accès demeure libre et aisé sur notre site.

Nous souhaitons simplement souligner que le choix du 1er avril 33 comme date de la mort du Messie Jésus ne relève pas d'une affirmation hasardeuse, mais constitue le résultat d'un travail méthodique. Comme le rappelle l'Écriture, « examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon » (1 Thessaloniciens 5.21) : c'est dans cet esprit que nous avons conduit notre enquête.

Nous avons également précisé que la date du 7 avril 30 demeurait une hypothèse recevable. Toutefois, notre analyse détaillée nous a conduits à constater que l'option de l'année 33 permet de valider l'ensemble des informations fournies par les Évangiles et par le livre de Daniel, ce qui n'est pas le cas de l'année 30.

En particulier, le calcul des soixante-neuf semaines d'années (Daniel 9.25) aboutit plus naturellement à l'an 33 lorsqu'on prend pour point de départ le décret d'Artaxerxès mentionné en Esdras 7.11-26.

Le point le plus délicat a consisté à démontrer que, selon Flavius Josèphe, la mort du roi Hérode — souvent datée par les spécialistes de l'an 4 avant notre ère — pourrait également être située en l'an 1 avant notre ère. Cette dernière hypothèse, bien que minoritaire, demeure défendable et tout aussi

crédible sur le plan historiographique.

II. L'argumentation d'Alain

Nous reproduisons ci-dessous le texte que nous avons reçu de la part d'Alain, que nous remercions pour sa contribution.

« Le Talmud de Babylone (Sefer Moëd, traité Yoma 39b) dit qu'au cours des quarante dernières années qui ont précédé la destruction du temple, le morceau de tissu rouge, examiné le jour des Expiations n'est jamais redevenu blanc, contrairement à ce qui se passait auparavant.

Le second temple, rénové et agrandi par Hérode, fut détruit par les soldats du général romain Titus le 9 du mois de Av de l'année juive 3830, soit le 4 août 70 selon le calendrier julien : la fête des Expiations prévue le 10 Tishri 3831, c'est-à-dire deux mois après, ne put évidemment avoir lieu ; il s'ensuit que c'est le Yom haKippourim des années 30 à 69 qui ne se déroula pas normalement.

L'incident relaté par les rabbins prouve que le Seigneur Yeshoua a été crucifié au printemps de l'an 30, et précisément le mercredi 5 avril (14 Aviv 3790). Comme notre
Messie a commencé, selon Luc 3:23, Son ministère à environ trente ans (âge d'entrée en fonction des Lévites, selon Nombres 4) et que celui-ci a duré trois ans et demi, cela nous amène à considérer que Sa naissance a eu lieu au début de l'année juive 3757 (soit en l'an -5). »

III. Petite précision sur le Sefer Moëd, traité Yoma 39b

Le Sefer Moëd (« Livre des Fêtes »), que cite Alain, est l'un des six grands ordres de la Mishna, la compilation fondamentale de la tradition juive rabbinique rédigée vers le II^{e} siècle.

Cet ordre traite principalement du Sabbat, des fêtes juives et du culte associé.

Le traité Yoma fait partie du Sefer Moëd.

Le mot *Yoma* signifie simplement « le Jour », c'est-à-dire le Jour des Expiations (*Yom Kippour*), la fête la plus solennelle du calendrier juif. Le Yom Kippour est célébré le 10 Tishri du calendrier hébraïque (Septembre ou octobre), soit le dixième jour du septième mois religieux.

L'expression Yoma 39b désigne donc :

- le traité : Yoma
- le folio/page : 39
- la face : b (recto/verso talmudique : a = première face, b = seconde face)

Autrement dit : Talmud, traité Yoma, page 39b.

Ce passage est particulièrement connu dans les études chrétiennes parce qu'il rapporte plusieurs phénomènes extraordinaires qui auraient cessé environ quarante ans avant la destruction du Temple de Jérusalem en 70 apr. J.-C. Certains apologètes chrétiens y voient un parallèle avec la mort du Messie Jésus vers l'an 30/33.

Le texte évoque notamment :

- le sort tiré pour l'Éternel qui ne tombait plus favorablement,

- le fil écarlate qui ne blanchissait plus,
- la lampe occidentale du chandelier qui s’éteignait,
- les portes du Temple qui s’ouvraient d’elles-mêmes.

Ces événements sont interprétés dans la tradition juive comme des signes spirituels inquiétants concernant le Temple et le pardon des péchés.

IV. Analyse de la thèse d’Alain

Alain fonde son argumentation sur un passage du Talmud de Babylone (traité Yoma 39b) qui mentionne qu'au cours des quarante dernières années précédant la destruction du Temple, le morceau de tissu écarlate — examiné lors du Yom Kippour — ne blanchissait plus, contrairement à la période antérieure. En soustrayant quarante ans à la date de la destruction du Temple (70 apr. J.-C.), Alain parvient à l'an 30 comme année de la crucifixion. Il en déduit que Jésus serait mort le mercredi 5 avril 30, soit le 14 Aviv 3790 selon le calendrier hébraïque.

Pour compléter sa chronologie, Alain s'appuie sur Luc 3.23, qui indique que Jésus avait « environ trente ans » au commencement de son ministère — âge correspondant à l'entrée en fonction des Lévites selon Nombres 4.3. En postulant un ministère de trois ans et demi, il situe la naissance de Jésus au début de l'année juive 3757, soit en l'an 5 avant notre ère.

Cette thèse présente une cohérence interne apparente et s'appuie sur des sources rabbiniques rarement mobilisées dans ce débat. Toutefois, elle soulève plusieurs difficultés majeures tant sur le plan astronomique que calendaire et historique.

V. Rétablissement des données historiques et astronomiques

L'impossibilité astronomique du mercredi 5 avril 30

Les calculs astronomiques modernes (NASA, Dershowitz & Reingold, logiciels spécialisés) établissent avec certitude les données suivantes pour l'an 30 de notre ère :

DONNÉE	VALEUR
Nouvelle lune astronomique	23 mars 30
Visibilité du croissant à Jérusalem	soir du 24 ou 25 mars
1 Nisan	25 ou 26 mars
14 Nisan	7 ou 8 avril
Jour de la semaine du 14 Nisan	Vendredi (7 avril)

Le 5 avril 30 correspond donc au 11 ou 12 Nisan — et non au 14 Nisan requis pour la Pâque (Exode 12.6). De surcroît, ce jour tombe un mercredi, alors que les Évangiles situent unanimement la crucifixion un vendredi, veille du sabbat (Jean 19.31 ; Marc 15.42).

La date proposée par Alain cumule ainsi deux impossibilités : elle ne correspond ni au bon jour du mois hébraïque, ni au bon jour de la semaine.

La fiabilité du témoignage talmudique

Le passage de Yoma 39b, rédigé plusieurs siècles après les événements évoqués, relève davantage d'un récit haggadique (la partie narrative, symbolique et explicative de la tradition juive rabbinique.), à portée théologique que d'un témoignage historique strictement vérifiable. Les rabbins y interprètent rétrospectivement certains signes présentés comme annonciateurs de la défaveur divine précédant la destruction du Temple. Dans ces conditions, établir une chronologie précise à partir de ce seul texte, sans confirmation par des sources contemporaines indépendantes, apparaît méthodologiquement fragile.

Par ailleurs, même en admettant l'historicité de ce prodige, le calcul des « quarante ans » aboutit à l'automne 30 (date du Yom Kippour) et non au printemps de la même année. Le premier Yom Kippour « anormal » aurait eu lieu en Tishri 30, soit après la Pâque de l'an 30 — ce qui, paradoxalement, invalide la thèse d'une crucifixion au printemps 30.

Les synchronismes évangéliques favorisent l'an 33

Luc date le début du ministère de Jean-Baptiste de « la quinzième année du règne de Tibère César » (Luc 3.1), soit 28-29 de notre ère. En ajoutant le temps du ministère de Jean, puis les trois Pâques mentionnées dans l'Évangile de Jean (Jean 2.13 ; Jean 6.4 ; Jean 11.55) — qui suggèrent un ministère de Jésus d'environ trois ans —, on parvient naturellement à la Pâque de l'an 33. Cette année-là, le 14 Nisan tombait le vendredi 3 avril (calendrier julien), en parfaite concordance avec les données astronomiques et le récit évangélique.

En somme, si la démarche d'Alain témoigne d'une réflexion sincère et d'un intérêt louable pour les sources rabbiniques, les données astronomiques et les synchronismes scripturaires convergent vers une autre conclusion : la crucifixion du Messie Jésus a très probablement eu lieu le vendredi 3 avril 33 (calendrier julien), et non le mercredi 5 avril 30.

VI. Précisions supplémentaires en faveur du 1er avril 33

Le mercredi 5 avril 30 paraît difficilement compatible avec plusieurs éléments chronologiques importants :

Le gouvernorat de Ponce Pilate

Ponce Pilate a exercé la fonction de préfet de Judée de 26 à 36 apr. J.-C. Si Jésus était mort le 5 avril 30, cela impliquerait un ministère public ayant débuté très tôt, probablement vers 27-28. Or, selon (Luc 3.1-2), Jean-Baptiste commence son ministère durant la quinzième année du règne de Tibère, généralement située en 28-29. Une crucifixion dès avril 30 réduit considérablement le temps nécessaire au développement du ministère de Jean puis de celui de Jésus.

La carrière de Caïphe

Caïphe fut grand prêtre de 18 à 36 apr. J.-C. La date du 5 avril 30 reste donc techniquement compatible avec son pontificat. Toutefois, les Évangiles présentent Caïphe comme une figure solidement installée dans son autorité religieuse (Jean 11.49-53), ce qui s'accorde davantage avec une période légèrement plus tardive.

La durée du ministère de Jean-Baptiste

Les récits évangéliques suggèrent que Jean-Baptiste exerça son ministère suffisamment longtemps pour acquérir une grande renommée auprès du peuple et attirer l'attention des autorités religieuses (Matthieu 3.5-6 ; Luc 3.15). Une crucifixion en avril 30 tend à comprimer fortement cette période.

Les synchronismes lucaniens

Luc situe le début du ministère de Jean-Baptiste dans « la quinzième année du règne de Tibère César » (Luc 3.1). Selon le mode de calcul généralement retenu, cette indication conduit vers 28-29 apr. J.-C. Si l'on ajoute ensuite le ministère de Jean puis les différentes Pâques mentionnées dans l'Évangile de Jean, qui semblent indiquer un ministère public d'environ trois ans, l'année 33 apparaît plus naturelle que l'année 30.

Les données astronomiques concernant le 14 Nisan

Le 14 Nisan correspond à la pleine lune précédant la Pâque juive. Les calculs astronomiques modernes permettent d'identifier les dates possibles d'un 14 Nisan tombant un vendredi, conformément aux récits évangéliques (Jean 19.31). Pour l'an 30, le 14 Nisan correspond généralement au vendredi 7 avril et non au mercredi 5 avril. Cette dernière date ne semble donc pas compatible avec le cadre calendaire juif habituellement retenu.

Pris ensemble, ces différents éléments rendent la date du mercredi 5 avril 30 difficile à soutenir face à l'hypothèse du vendredi 1er avril 33, laquelle s'harmonise plus naturellement avec l'ensemble des données scripturaires, historiques et astronomiques.

_ Il faut également rappeler que le calendrier juif du Ier siècle était essentiellement observationnel et non calculé à l'avance :

- le début du mois dépendait de l'observation effective du premier croissant lunaire ;
- l'intercalation des mois prenait en compte l'état de maturation de l'orge (aviv).

Dans ces conditions, il paraît difficile de reconstruire avec une certitude absolue un 14 Nisan précis en s'appuyant uniquement sur le calendrier rabbinique fixe établi plusieurs siècles plus tard.

Pour toutes ces raisons, Yoma 39b ne nous semble pas constituer une base méthodologiquement suffisante pour établir une date précise de la crucifixion, et encore moins celle du 5 avril 30.

En revanche, la date du vendredi 1er avril 33 paraît répondre de manière beaucoup plus cohérente aux différentes contraintes :

- un 14 Nisan plausible,
- un vendredi,
- une configuration lunaire compatible avec les observations à Jérusalem,
- une cohérence avec les données relatives à Ponce Pilate, Caïphe et Tibère,
- ainsi qu'avec les différentes Pâques mentionnées dans l'Évangile de Jean.

Toutefois, en l'état actuel de notre analyse, l'interprétation que vous proposez de Yoma 39b ne nous paraît pas permettre d'ancrer historiquement la date du 5 avril 30. La symbolique du « quarante ans » ne nous semble pas constituer un outil chronologique suffisamment précis pour établir une telle datation.

Conclusion

La proposition d'Alain, bien que particulièrement documentée et fondée sur une réflexion sérieuse autour du traité Yoma 39b, ne nous paraît pas suffisamment cohérente pour permettre d'établir avec certitude une date précise de la crucifixion du Messie Jésus. Le caractère tardif et théologique de cette source rabbinique, combiné à l'absence de confirmation explicite par des témoignages contemporains indépendants, rend son utilisation chronologique délicate.

Par ailleurs, la date du mercredi 5 avril 30 entre en difficulté avec plusieurs indications importantes des Évangiles. Les textes précisent en effet que Jésus fut crucifié la veille d'un sabbat particulièrement solennel lié à la fête de la Pâque (Jean 19.14 ; Jean 19.31 ; Marc 15.42 ; Luc 23.54). Les données calendaires et astronomiques disponibles ne permettent pas d'associer naturellement le mercredi 5 avril 30 à un 14 Nisan compatible avec ces récits.

Cette hypothèse semble également difficile à concilier avec les synchronismes fournis par Luc concernant le ministère de Jean-Baptiste et celui de Jésus (Luc 3.1-3), ainsi qu'avec les différentes Pâques mentionnées dans l'Évangile de Jean (Jean 2.13 ; Jean 6.4 ; Jean 11.55), qui suggèrent un ministère public plus long qu'une simple période d'environ un an.

Dans ces conditions, nous ne pouvons donc pas retenir la proposition défendue par Alain. Nous invitons toutefois les lecteurs à examiner eux-mêmes les différentes études que nous consacrons à la chronologie de la vie du Messie Jésus. L'ensemble de ces travaux cherche à proposer une reconstitution harmonisée des données bibliques, historiques et astronomiques, dans le but de démontrer la cohérence des récits évangéliques et la solidité historique de leurs indications chronologiques.

Vous pouvez consulter l'étude suivante **ANN045 : Le débat sur la date de la mort de Jésus.**

LEXIQUE

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Le sabbat — Le sabbat est un jour de repos et de sanctification dans la tradition juive, observé du vendredi soir au samedi soir. Commandement Biblique : Le sabbat est l'un des Dix Commandements donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï.
INF089 · https://schilo.org/inf089-le-sabbat/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	REP000 - Réponses aux lecteurs https://schilo.org/rep000-reponses-aux-lecteurs/
ÉTUDE SUIVANTE	REP002 - La dernière génération https://schilo.org/rep002-la-derniere-generation/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/rep001-la-date-de-la-crucifixion/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.